



## UNE SEMAINE DE BIEN-ÊTRE

Du 19 au 24 avril, la semaine du sport et du bien-être propose des dizaines d'activités pour prendre soin de soi. p. 2

## LE PROJET URBAIN VALIDÉ

Le conseil municipal de mars a approuvé le plan d'aménagement et de développement durable qui dessine les contours de la ville de demain. p. 3



# Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 8 au 22 avril 2010 - n° 102

## Lever les handicaps

La Ville présente, avec l'Association des paralysés de France, une exposition sur le handicap à travers le monde.

*Le Stéphanois* en profite pour faire un tour d'horizon de ce qui avance et de ce qui reste à améliorer pour rendre la vie, la ville, un peu plus accessibles à tous. p. 7 à 10.



# Aux petits soins avec soi

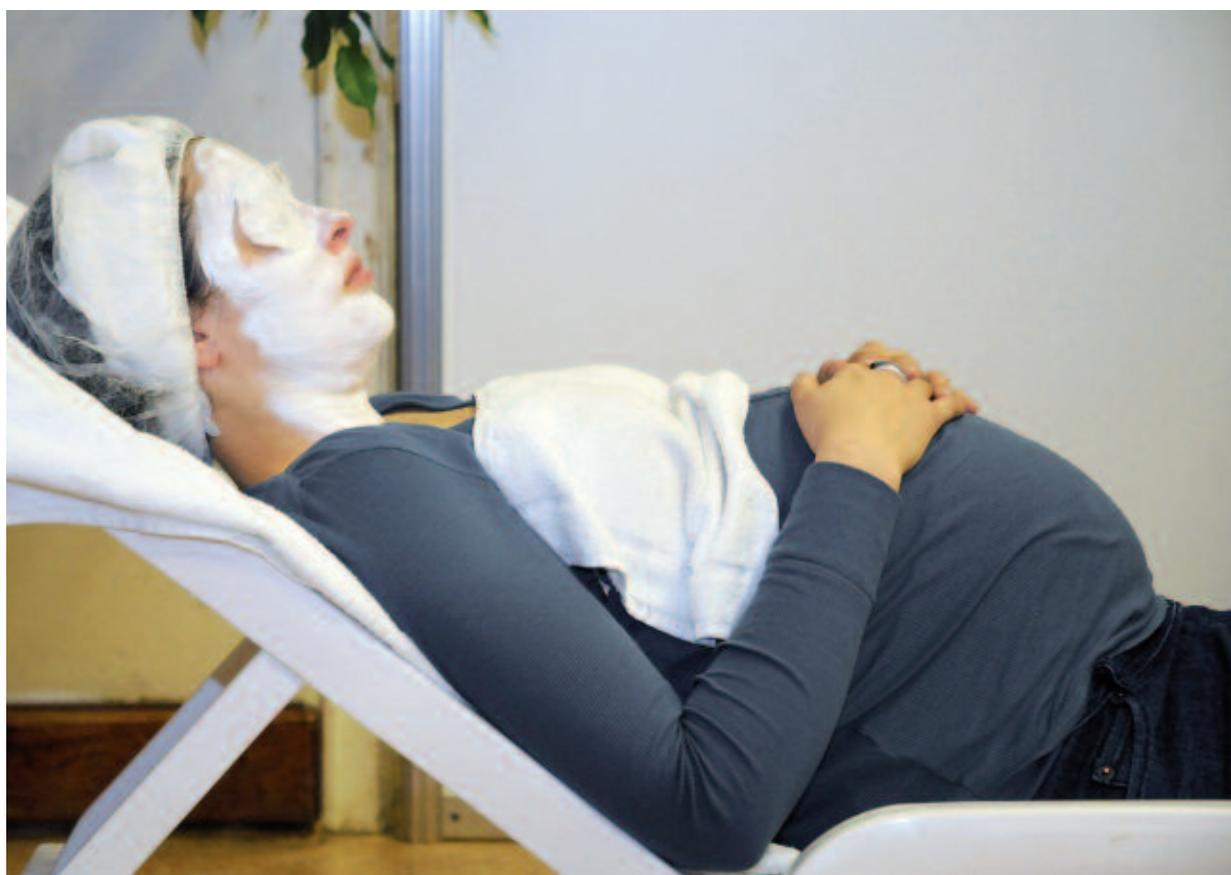
À l'heure du développement durable, pourquoi ne pas apprendre à s'occuper de soi durablement ? Relaxation, rire, sieste, massage... la semaine du sport et du bien-être propose divers ateliers du 19 au 24 avril pour prendre soin de ses pieds, de ses mains et de sa tête.

**P**rendre soin de soi, c'est utile. Pour tous ceux et celles qui ne savent pas comment faire ou qui ne trouvent pas le temps, la semaine du sport et du bien-être réserve, du 19 au 24 avril, une multitude de rendez-vous pour se faire un peu chouchouter, et surtout pour apprendre à refaire chez soi ces petits soins qui font du bien.

Massages, soins des mains, soins du visage – pour les hommes aussi, eh oui ! –, relaxation du corps, sophrologie, fabrication de produits de beauté naturels, usage des huiles essentielles... tous les ateliers sont animés par des professionnels du soin.

« *Connaître sa peau, son corps, les respecter, c'est important*, explique Nathalie Thomas, esthéticienne qui travaille souvent avec l'antenne sociale Caf de Saint-Étienne-du-Rouvray. *Avec la pollution, la cigarette, se nettoyer la peau quotidiennement, même quand on ne se maquille pas, c'est indispensable. Et se maquiller aide à se sentir bien. Cela renforce l'estime qu'on a de soi.* » Les ateliers sont présentés sous forme d'initiation, il ne s'agit pas de se faire masser pendant une heure mais de s'initier aux techniques de massage ou de relaxation pour le refaire chez soi régulièrement.

« *Après le forum santé organisé en octobre, où nous mettions en*



Une semaine dédiée au sport et au bien-être avec de nombreux rendez-vous pour apprendre à prendre soin de soi.

*avant la prévention, l'accès aux soins et aux dépistages, nous voulions un temps pour apprendre à s'occuper de soi au quotidien, pour rester en bonne santé*», indique Violaine Herpin, animatrice au service municipal du développement social. Donc ici pas de soins mais des moments pour bien vivre. D'autres ateliers se proposent de faire découvrir les vertus du rire, de la sieste, ou du *body mind centoring*, « *une technique d'éducation corporelle pour*

*explorer ses façons de bouger* », précise la danseuse Fabienne Grosjant.

## GRANDE ANIMATION SPORTIVE LE SAMEDI

Il y aura aussi des promenades pour exercer ses sens en forêt. Toutes les activités peuvent se faire en famille, il y en a tous les jours du lundi au samedi, un

peu à toutes les heures, même entre midi et deux pour ceux qui travaillent. De leur côté, les personnes âgées pourront tester le massage des mains qui décontracte les articulations douloureuses, ou la gym virtuelle sur console vidéo. Et puisque le sport, c'est la santé, cette semaine consacrée au bien-être s'achève le samedi par une grande animation sportive de 13 à 18 heures dans et autour de la piscine Marcel-Porzou, avec un jeu à faire

en famille en testant des sports terrestres et aquatiques, de la lecture détente, des massages, pour finir par un rallye en forêt. ♦

### ■ EN DÉTAIL

• **Tout le programme de la semaine est disponible dans les accueils en mairie ou sur internet :**  
[www.saintetiennedurouvray.fr](http://www.saintetiennedurouvray.fr)



Pour arriver à 35 000 habitants, il est notamment prévu la création d'un nouveau quartier de près de 3 000 logements entre Les Cateliers et La Houssière, en bordure de forêt.

## Le projet urbain fait consensus

Les élus ont approuvé les grandes orientations du plan d'aménagement et de développement durable qui leur était présenté jeudi 25 mars en conseil municipal.

Après la réunion publique du 16 mars, c'était au tour des élus du conseil municipal, réunis le 25 mars, de se pencher sur le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) qui fixe les grandes orientations politiques du futur plan local d'urbanisme.

Ainsi, les élus ont approuvé l'objectif fixé d'une croissance démographique maîtrisée pour ramener la ville à 35 000 habitants. Pour y parvenir, la poursuite des opérations de renouvellement urbain, la reconquête d'espaces en centre-ville et, surtout, la création d'un nouveau quartier de près de 3 000 logements entre Les Cateliers et La Houssière, en bordure de forêt, sont envisagés. Concernant ce dernier projet, la Ville affiche la volonté de jouer sur une large gamme de logements intégrant les normes du

développement durable, de l'individuel au petit collectif et de promouvoir la mixité sociale, en gardant à l'esprit que 70 % de la population française est éligible au logement social.

La réflexion intègre également un large volet transports et mobilité, ainsi que la valorisation des atouts de la ville, environnementaux avec un retour vers la Seine, mais aussi économiques. Sans oublier la volonté de placer Saint-Étienne-du-Rouvray au cœur de la Crea, la nouvelle agglomération.

Le maire Hubert Wulfranc a pris acte du partage unanime des orientations proposées. « Mais, le travail est devant nous », a-t-il souligné. D'autant que la Ville n'agit pas seule et devra convaincre ses partenaires pour valoriser ses atouts et faire avancer ses dossiers. Le maire précise que des points

ont déjà été marqués : sur la reconversion de Seine-Sud, le doublement des capacités du Métrobus à partir de 2012, une première tranche du parc urbain des Bruyères d'ici quatre ans, une opération d'amélioration de l'habitat sur la rive gauche dont bénéficiera le centre ancien, le plan agglovelo...

Au niveau municipal, Hubert Wulfranc a mis en exergue quelques décisions prises pour mener à bien sans tarder le projet urbain : acquisition des locaux laissés libre par le Pré de la Bataille, après les terrains du secteur Seguin en bordure de la rue de Paris ; la signature d'un avenant pour la poursuite du renouvellement urbain sur le parc Jean-Macé...

Reste désormais à établir le Plan local d'urbanisme qui viendra remplacer le plan d'occupation des sols en 2011. ♦

## Mobilisation après le suicide d'un agent

Les agents du centre de tri du Madrillet ont manifesté le 23 mars pour obtenir que le suicide de leur collègue, Jean-François Barette, soit reconnu comme accident du travail par La Poste. Le 3 mars, l'employé s'est donné la mort, après une première tentative. Il s'était plaint de harcèlement au travail et avait engagé une action aux prud'hommes. Très émus par l'événement, et rappelant qu'un autre collègue s'était déjà suicidé en juin 2008, les agents du centre de tri du Madrillet se sont donc rassemblés devant la direction régionale de La Poste à Rouen. « Cette reconnaissance du suicide comme accident du travail est le seul moyen pour que sa femme, ses enfants bénéficient d'aides qui leur seront indispensables », explique le communiqué du

syndicat Sud et de la CGT. Une enquête policière est en cours, « nous souhaitons qu'elle ne finisse pas par la responsabilité d'un seul cadre, précise Pascal Devernay, responsable syndical, c'est La Poste en général qui est responsable, avec sa gestion de choc ». Tous dénoncent ce que l'un appelle le « flitage » : depuis 2009 des grilles, des portillons, des systèmes de badges, des caméras de surveillance ont été posés sur les lieux de travail. La crainte des suppressions d'emploi pèse aussi, de moins en moins d'agents sont fonctionnaires et 55 postes ont été supprimés l'an dernier. « Beaucoup de collègues vivent mal, avec des calants, ajoute Pascal Devernay, cela nous inquiète. » Le syndicat est décidé à engager un travail durable pour éviter un nouveau drame. ♦

## État civil

**NAISSANCES** Wassim Ahmaymi, Wissam Aït Mama, Marcus Batantou, Zoé Bellouin, Youssef Berretima, Noah Bertrand, Enzo Defreville--Guérinot, Walid Esseïd, Lysea Jorge Valentin--Bacquet, Anir Kaci, Najib Lakrif, Laureline Lemoine, Ahmed Mouzouri, Léna Prioul, Khairallah Sahli, Ali Yilmaz, Shaïma Zenasni, Fares Zerri, Schehinez Blidi, Eda Gokcedag, Vianney Gordien, Gamzé Keskin, Léa Masson, Agathe Riquier.

**DÉCÈS** Thérèse Duval, Fany Dufour, Jean-Pierre Gossey, Antoine Vicente, Madeleine Dessaint, Denise Hellin, Claude Da Silva Carrejola, Bernard Leprieur, André Leblond, André Poupion, Marcelle Julien, Jean-Claude David, Sylviane Le Rochais, Pragues Dijoux, André Lasnon, Guy Langlois, Louis Ségura, Maria Lecoq, Marie-Louise Dossier, Micheline Groult, Armel Sacarabany, Jean-Claude Mahieu, Nicole Zengli, Hélène Le Huledec, Jean Montrelais, Yvette Boust, André Lecomte, Henri Lemarchand.

## RENDEZ-VOUS

### Permanence du conseiller général

Claude Collin, conseiller général, assurera une permanence sur rendez-vous à la maison du citoyen **mercredi 21 avril de 10 à 12 heures**. Prendre contact au 02 32 95 83 92 ou [claudc.collin@cg76.fr](mailto:claudc.collin@cg76.fr)

### Infos impôts

La permanence des impôts du 12 avril est reportée au **jeudi 22 avril** à la maison du citoyen, **de 14 heures à 16 heures**.

### Permanences sociales

Pour répondre aux demandes des personnes victimes de la crise, la Ville organise des permanences sociales. La prochaine aura lieu **jeudi 15 avril**, avec ou sans rendez-vous, à l'espace associatif des Vaillons (267 rue de Paris) **de 14 à 17 heures**.

### Foire à tout

Lors des Journées du souffle, une foire à tout est organisée dans le parc de l'hôpital du Rouvray, **dimanche 25 avril** à partir de 7 heures. Inscriptions auprès de l'Amicale du personnel au 02 32 95 11 48.

### Opération propreté

Le service de la voirie procédera à un grand nettoyage les **19 et 20 avril** à partir de l'avenue Ambroise-Croizat, dans les rues du Dr-Magnier, du Vexin, les impasses et place du 19 mars, dans le cadre de Ma ville en propre.

### Aide à l'emploi des jeunes

La permanence de l'Afij pour faciliter l'emploi des jeunes aura lieu **mardi 13 avril de 14 à 17 heures** à la Maison de l'information sur l'emploi et la formation (Mief), 3 rue du Jura. Renseignements : Afij Rouen, 02 35 71 22 51.

### Après-midi loto

La section locale CGT des cheminots retraités et veuves organise un loto **vendredi 23 avril de 14 h 30 à 17 h 30** au bénéfice de l'Orphelinat national, à l'espace associatif des Vaillons, 267 rue de Paris. Contact : 02 35 66 51 86.

## Jeunes talents : faites-vous entendre !

**Vous êtes musicien-ne, le Festival des jeunes talents vous offre de monter sur scène dans des conditions professionnelles de son et d'éclairage vendredi 11 juin**, dans le parc Gracchus-Babeuf (parc central) en plein air, face au public. À l'issue des prestations, le jury de professionnels choisira ses vainqueurs avec à la clé un prix de 500 € et la possibilité de se produire à la Fnac.

• **Pour participer, envoyez vos CD avec vos coordonnées avant le 22 avril à : Festival des jeunes talents, département jeunesse, Hôtel de ville BP 458 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX. Renseignements au 02 32 95 93 35 ou par courriel : [gmejean@ser76.com](mailto:gmejean@ser76.com)**

## Animations avec l'UNRPA

L'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) organise un après-midi récréatif ouvert à tous **mercredi 28 avril** à la salle festive, rue des Coquelicots. **Le 12 mai**, l'association fait une sortie au musée du cheval à Chantilly avec repas.

• **Renseignements/réservations au 02 35 66 46 21 ou 02 35 66 53 02.**

## Permanence de la CNL

L'amicale des locataires de la Confédération nationale du logement (CNL) tiendra une permanence **lundi 19 avril** à 18 heures à la tour Vikings 2 (près de La Poste), appartement 2. Tout locataire du Madrillet qui a un problème de charges, de travaux, d'état des lieux, de surloyer peut venir se renseigner. Contact : 06 60 04 09 26. ♦

## PRATIQUE

### Vaccinations gratuites

Les séances de vaccinations pour adultes et enfants à partir de 6 ans ont repris.

**Mardi 13 avril de 16 h 30 à 18 heures** au centre médico-social du Château Blanc, rue Georges-Meliès, Tél. : 02 35 66 49 95.

**Mercredi 14 avril de 9 h 30 à 11 heures et jeudi 22 avril de 16 h 45 à 18 h 15**, au centre du Bic Auber, immeuble Cave-Antonin, Tél. : 02 35 64 01 03.

## Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.  
Directeur de la communication : Bruno Lafosse.  
Réalisation : service municipal d'information et de communication  
Tél. : 02 32 95 83 83 - [serviceinformation@ser76.com](mailto:serviceinformation@ser76.com)  
BP 458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX  
Conception : Frédéric Capoulliez/service communication.  
Mise en page : Aurélie Mailly.  
Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Bruno Lafosse, Francine Varin.  
Photographes : Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Éric Bénard.  
Distribution : Claude Allain.  
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.  
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

# DiversCité



© Nicolas Briot

### Jazz ... 20 avril STÉPHANE HUCHARD

Batteur reconnu pour sa technique exceptionnelle, Stéphane Huchard jouit d'une curiosité insatiable pour toutes les musiques. Il rend hommage ici, entouré de six musiciens, au plus « africain » des pionniers de la batterie be bop : Art Blakey... **Le Rive Gauche à 14 h 30 et 16 heures. Billeterie : 02 32 91 94 94.**

**Lecture ... 23 avril  
LA JOCONDE AYANT SOURI TOUT L'ÉTÉ**  
Écoutez et laissez-vous dire *La Joconde revisitée, Les fables de La Fontaine* revues et corrigées... Un cocktail d'humour décapant. **Bibliothèque Elsa-Triolet à 19 heures. Entrée gratuite. Réservations au 02 32 95 83 68.**

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations culturelles grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

### Danse ... 23 avril GENRE OBLIQUE

S'inspirant d'une figure royale, excentrique et libre de l'Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle, Roser Montlló Guberna et Brigitte Seth, de la Compagnie Toujours après minuit, dédient leur nouvelle création pour six danseurs et deux musiciens, aux « singuliers, aux agités, aux désaxés, aux déphasés, aux égarés... » **Le Rive Gauche à 20 h 30. Billeterie : 02 32 91 94 94.**

### MAIS AUSSI...

**Ateliers de lecture à haute voix** animés par Claudine Lambert, mardi 20 avril, en vue de la soirée du 23 (Voir ci-contre). **Les Stéphanois exposent**, du 23 avril au 22 mai, peintures, dessins, sculptures... Vernissage ouvert à tous **vendredi 23 avril** à 18 heures. Centre Jean-Prévost. Renseignements au 02 32 95 83 66.

**La rainette, un baromètre**, exposition à la Maison des forêts les samedis et dimanches du 10 au 25 avril. Chemin des Cateliers. Renseignements au 02 35 52 93 20.

**Dancing Red**, danse par la Compagnie Labkine, **vendredi 30 avril** à 20 h 30. Le Rive Gauche à 20 h 30. Billeterie : 02 32 91 94 94.

## Élus communistes et républicains

Après le cinglant désaveu électoral infligé à sa politique, la droite au gouvernement déclare ne pas vouloir passer en force sur la question des retraites. Que l'on ne s'y trompe pas, la feuille de route confiée au ministre Woerth, spécialiste des restrictions budgétaires est claire : poursuivre le travail de casse du système social fondé sur la solidarité nationale.

Alors que certains sèment le doute en prêchant l'allongement de la durée de cotisation, le PCF et ses élus réaffirment qu'ils seront de toutes les initiatives pour faire échouer le mauvais projet de réforme des retraites que la droite entend faire adopter prioritairement en 2010. Parce que le droit à la retraite à 60 ans est un acquis de haute lutte qu'il faut développer, nous proposons 3 pistes pour le financer. Taxer le capital et particulièrement la fi-

nance qui détruit plus qu'elle ne participe à la solidarité nationale. Supprimer les 30 milliards d'exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises qui n'ont jamais créé, ni sauvé d'emploi. Assurer le plein-emploi et de bons salaires en instaurant un système de sécurité/emploi/formation car la véritable cause des déficits est due au chômage de masse et au blocage des salaires.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse,  
Francine Goyer, Michel Rodriguez,  
Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,  
Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,  
Josiane Romero, Francis Schilliger,  
Robert Hais, Najia Atif,  
Murielle Renaux, Houria Soltane,  
Daniel Vezie, Vanessa Ridel,  
Malika Amari, Pascal Le Cousin,  
Didier Quint, Serge Zazzali.

## Élus UMP, divers droite

Suite aux élections régionales du 21 mars dernier, le conseil municipal s'est tenu quatre jours après le 25 mars dans une ambiance aseptisée par un ordre du jour pléthorique et rabâché. L'amplification de l'abstention des élections et l'apparition du Front national dans la ville de Saint-Étienne-du-Rouvray ont laissé des traces dans l'équipe dirigeante de notre commune. Les élus de l'UMP veulent mettre en relief la contradiction des messages guerriers diffusés et les résultats escomptés pour la démocratie et le bien être de notre commune qui stagnent et s'appauvrissent. Ainsi dans le cadre du Plan social urbain tant mis en lumière souffre de contradictions entre les effets d'annonces et ce qui se fait réellement sur le terrain : la mixité sociale qui demande l'apport de nouvelles populations ne trouve pas en

matière de logements et d'activités économiques et commerciales ce qu'elles sont en droit d'attendre. De plus l'impuissance financière de notre commune pour mettre en œuvre les projets qui ne verront peut-être jamais le jour car le taux d'endettement est l'un des plus forts par rapport à des villes de même strates et le taux d'investissement créateur de renouveau économique et social est le plus faible qu'il soit.

Serge Cros,  
Louissette Patenere,  
Gérard Vittet.

## Élus socialistes et républicains

Lors du conseil municipal de mars, un important débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de Saint-Étienne-du-Rouvray, élaboré dans le cadre de notre futur Plan local d'urbanisme (PLU), s'est tenu.

Les élus socialistes ont mis l'accent sur deux points qui, pour eux, conditionnent la réussite de tout projet stéphanois.

Premier point : développer une véritable mixité sociale.

L'objectif de renouer avec une croissance démographique maîtrisée est juste mais à la condition de réellement étoffer et varier notre offre de logements de qualité pour qu'une population extérieure, qui nous fait actuellement défaut, puisse trouver chez nous le type de logements qu'elle recherche.

Nous devons nécessairement ré-

équilibrer, au niveau de l'habitat, notre ville.

Deuxième point : le financement. La pression fiscale stéphanoise et les mauvais coups de Sarkozy nous interdisent toute démarche aventureuse.

Il nous faut refuser de mettre en péril nos finances, ou de vouloir réaliser coûte que coûte nos différentes opérations en abandonnant en cours de route nos exigences de qualités urbanistiques et environnementales et notre volonté de mixité sociale.

Rémy Orange, Patrick Morisse,  
Danièle Auzou, David Fontaine,  
Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison,  
Catherine Depitre, Philippe Schapman,  
Dominique Grevrard, Catherine Olivier,  
Béatrice Aoune-Sougrati.

## Élue Droits de cité, 100 % à gauche

Pas touche à nos retraites !

Sarkozy s'est pris une raclée aux élections mais continue sa casse sociale. Il maintient le bouclier fiscal, la bagatelle de 15 milliards d'euros offerts au plus riches. Et attaque frontalement nos retraites.

« On vivrait trop vieux », proclament-ils. Certains bosseraient jusqu'à 70 ans, d'autres seraient au chômage. Non ! Une retraite à 60 ans, à 37,5 annuités à taux plein, c'est un droit quand on a travaillé toute sa vie. Et à 55 ans, pour ceux qui ont eu des travaux pénibles. Place aux jeunes, aux chômeurs ! Refusons de négocier l'âge à la retraite.

Ils disent : 7 milliards de déficit pour la branche retraite.

Nous répondons :

1 – Baisse du chômage et levée du blocage des salaires qui feraient rentrer de l'argent dans les caisses.

2 – Remboursement des 30 milliards d'exonérations de cotisations, cadeaux aux patrons.

3 – Taxation des bénéficiaires du capital, de quoi rapporter gros.

Notre retraite par répartition, c'est un acte de solidarité entre les différentes générations.

Notre arme, c'est notre mobilisation : la grève, tous ensemble, comme au moment du CPE. Un vrai raz de marée social pour les faire reculer. Le 20 avril, le 1<sup>er</sup> mai, tous dans la rue ! Nos retraites, on s'est battu pour les gagner, on se battra pour les garder !

Michelle Ernis.



1 746 logements sur St Etienne du Rouvray  
3 979 logements en Haute Normandie

Entreprise sociale pour l'habitat  
certifié Qualibat  
pour vous garantir le meilleur service et la  
meilleure réponse à vos attentes.

**Le Foyer Stéphanois**  
Votre solution locative

**Service Relation Client**

☎ **02.32.91.93.20**

42 bis Avenue Ambroise Croizat  
76800 St Etienne du Rouvray

*Horaires d'ouverture :*

Du lundi au jeudi 8 H 00 / 18 H 00

Le vendredi 8 H 00 / 17 H 00

Le samedi 9 H 00 / 12 H 00

[www.foyer-stephanais.fr](http://www.foyer-stephanais.fr)

# MONVILLE OPTICIEN



Une paire achetée  
=  
une paire offerte

**Saint-Etienne-du-Rouvray**  
Centre commercial Ernest Renan - Métro Ernest Renan  
Tél. : 02 35 65 55 66



**BTP-RMS**

Résidence Clinique - Le Château Blanc  
Périphérique Wallon  
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Habilité à l'aide sociale

Tél. : 02 35 64 31 31 - Fax : 02 35 64 15 30

Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale

PRO BTP rassemble les moyens des caisses du BTP

BTP RMS gère les cliniques du groupe PRO BTP



**Travaux de voirie, réseaux divers,  
assainissement,  
construction de plates-formes  
industrielles, logistique**

**Agence de Seine-Maritime**  
4, rue du Champ des Bruyères  
76800 Saint-Etienne du Rouvray  
Tél. 02 32 91 70 70  
Fax 02 35 66 36 43



## COIFF EXPRESS

**La coiffure à prix canon**  
2 salons pour vous servir Coiffure Homme - Femme - Enfants

<p>381 avenue Jean Jaurès 76140 LE PERT OUVREUX TEL : 02 35 09 84 43</p> <p>24 rue Lucien Garnier 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY TEL : 02 35 32 80 28</p>	<p><b>Couleur + soins + brushing</b> 38€</p> <p><b>Balayage + soins + brushing</b> 35€</p> <p><b>Permanente + soins + brushing</b> 45€</p> <p><b>Nièches blondes + soins + brushing</b> 45€</p>
---	---

OUVERT DU LUNDI APRÈS-MIDI AU SAMEDI AVEC ET SANS RDV  
DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE



# Handicap :

## parcours de combattants

**Avec ce numéro spécial, *Le Stéphanois* se penche sur les questions du handicap. Première préoccupation quotidienne des personnes concernées : pouvoir se déplacer et vivre comme tout le monde. D'ici 2015, les bâtiments accueillant du public et les transports collectifs devront être accessibles à tous, valides et handicapés moteurs, psychiques ou sensoriels. Il reste du chemin à parcourir.**

**L**a barbe ! Juste une petite course à faire et pas une place de stationnement disponible à la ronde. Comme il est tentant d'emprunter « juste pour cinq minutes » cet emplacement bleu, large et... vide, face à l'entrée du magasin. En levant les yeux, un avertissement rappelle pourtant qu'il ne s'agit pas d'un aménagement de confort : « Si tu prends ma place, prends mon handicap aussi ! » Ces dernières années, les campagnes de publicité

ont permis de faire évoluer les comportements. Toutefois, se déplacer en ville, utiliser les transports en commun, acheter son pain ou se rendre chez son médecin demeurent souvent synonymes de parcours du combattant dès lors qu'on souffre d'un handicap. En France, environ cinq millions de personnes sont concernées. Un chiffre qui ne prend pas en compte la personne âgée à la démarche mal assurée, la maman qui se déplace avec une poussette, l'adolescent et



Denise et Gérard Boucourt, non-voyants, ont mémorisé les parcours de leurs principaux déplacements. Mais ils sont toujours à la merci d'une voiture mal garée ou de travaux non signalés.

ses béquilles après s'être foulé la cheville au football... Autant de valides, qui à un moment ou l'autre de leur vie se retrouvent eux aussi bien heureux de vivre dans un environnement « accessible ». « Évidemment, tant qu'on n'est pas concerné, on ne fait pas attention, on ne mesure pas toutes ces petites choses qui sont autant d'obstacles plus ou moins insurmontables », considère Emmanuelle, ancienne sportive, aujourd'hui atteinte d'une maladie invalidante, adhérente bénévole de l'Association des paralysés de France 76.

“L'accessibilité, dans la loi depuis trente-cinq ans.”

D'ici 2015, les lieux accueillant du public devront être accessibles à tous. C'est la loi du 11 février 2005 qui l'impose. Elle donne dix ans aux collectivités, commerces, cabinets médicaux et autres services pour se mettre en conformité. Après cette date, des sanctions financières seront applicables. Mais à mi-parcours, force est de constater qu'il reste beaucoup à faire. Un retard d'autant plus regrettable que déjà en 1975, il y a trente-cinq ans donc, une première loi énonçait clairement ce concept d'accessibilité. Aujourd'hui, seuls les supermarchés sont systématiquement accessibles aux handicapés moteurs, parce que dimensionnés pour des chariots. À la Ville, on n'a pas attendu cette nouvelle injonction légale pour se préoccuper du handicap. Depuis 2002 déjà il existe un conseiller municipal avec pour seule délégation « les personnes handicapées ». Saint-Étienne-du-Rouvray est également signataire de la charte Ville handicaps. Quelques réalisations concrètes ont vu jour ces dernières années : la rénovation de la piscine, labellisée Tourisme et handicap, la cuisine centrale, l'espace Georges-Déziré, la mise en service du Mobilo'bus, ou encore la construction de la résidence évolutive Henri-Wallon (lire p.10). Par ailleurs, des commissions accessibilité rassem-

À mon avis



## Une question de dignité et de citoyenneté

Alors que la municipalité poursuit ses efforts depuis plusieurs années pour favoriser l'accessibilité des personnes handicapées dans ses équipements, et, au niveau des voiries et de l'espace public, le gouvernement vient une nouvelle fois de montrer à quel rythme il comptait appliquer la loi de 2005 pour l'égalité des chances des personnes handicapées. En augmentant de 14,63 € par mois, au 1<sup>er</sup> avril, l'allocation pour

adultes handicapés, il maintient cette prestation en dessous du seuil de pauvreté. Et cela, dans une période où les maigres ressources des bénéficiaires s'amenuisent de jour en jour du fait des restrictions apportées dans l'accès aux soins : en raison des franchises médicales, du déremboursement des médicaments, de l'augmentation de forfaits hospitaliers. Il est nécessaire plus que jamais de dénoncer ces

mauvais coups gouvernementaux comme viennent de le faire les associations regroupées dans le collectif Ni pauvre, ni soumis et de soutenir leur exigence d'un accroissement des moyens humains et financiers permettant d'appliquer la loi. C'est une question de dignité et de citoyenneté qui concerne l'ensemble des Français.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

blent élus, services municipaux et représentants associatifs. Mais ce n'est pas suffisant. Afin de se mettre en conformité, deux diagnostics sont en cours pour effectuer un état des lieux des bâtiments et de la voirie. « *Les bâtiments les plus récents ou ceux qui ont été rénovés au cours des quinze dernières années sont assez proches des exigences réglementaires et ne nécessiteront que quelques aménagements*, résume Yves Guyot, ingénieur aux services techniques municipaux. *En revanche, c'est beaucoup plus compliqué pour le patrimoine ancien, notamment les écoles à étage.* » Exemples : pratiquement toutes les portes des établissements scolaires font 80 cm de large, la loi impose qu'elles fassent 90 cm ; il n'y a pas d'ascenseur pour accéder aux étages ; les sanitaires ne sont pas toujours conformes...

**“ Il faut sensibiliser les architectes et entreprises qui réalisent les travaux. ”**

En matière de voirie également, l'action à mener est conséquente. Trottoirs trop étroits, en pente, absence, mauvais positionnement ou non respect des hauteurs réglementaires des bateaux permettant d'abaïsser le trottoir au niveau de la rue... les griefs sont nombreux. Il suffit de marcher quelques minutes avec Gérard et Denise Boucourt, non-voyants, domiciliés au Château Blanc pour percevoir très concrètement leurs difficultés. « *Voyez ici ces plots métalliques ronds, haut d'une trentaine de centimètres, disposés un peu partout pour empêcher les voitures de stationner, ce sont de vrais pièges pour nous parce que nous ne pouvons pas les détecter avec notre cane.* » Le couple évoque également les travaux sur les trottoirs qui les contraignent à marcher sur la route. « *Il y a aussi les déjections canines, mais là c'est une question de citoyenneté.* » « *Je pense qu'il y a un problème de sen-*

*sibilisation et de formation des architectes et des entreprises qui interviennent sur les chantiers*, estime Dominique Fagot, Stéphannais, représentant des APF 76 à la commission accessibilité de la Ville. Philippe Schapman, l' élu en charge de ces questions acquiesce : « *À présent, pour certains marchés, la Ville impose une formation au handicap du personnel qui devra intervenir. L'occasion d'expliquer pourquoi un WC adapté se positionne de telle façon ou pourquoi à tel endroit le revêtement doit faire 2 cm et pas 3.* »

Suite à ces diagnostics, des préconisations et des estimations financières des travaux à engager vont être faits. « *Les sommes en jeu sont énormes, rappelle Philippe Schapman. Même si nous avons la volonté, nous serons obligés de dégager des priorités.* » « *Réaliser ces aménagements a un coût, mais c'est un investissement pour l'avenir. Il faut une volonté politique, martèle Mireille Luque, participante au groupe relais des APF 76 qui se réunit une fois par mois à l'espace Georges-Déziré. Mais les choses avancent quand même un peu. Avant, nous étions invisibles dans la société. Aujourd'hui, nous sortons, nous affirmons nos droits à vivre comme tout le monde.* » ♦

### BON À SAVOIR



**La ville dispose de plus de 80 places de stationnement réservées aux personnes handicapées munies du macaron bleu. Retrouvez leur localisation grâce au plan téléchargeable sur le site [www.saintetiennedurouvray.fr](http://www.saintetiennedurouvray.fr), rubrique Vie quotidienne/ville handicap.**

## Handicaps visibles... et invisibles

**Si l'on perçoit bien les difficultés que peuvent rencontrer des handicapés en fauteuil, c'est beaucoup moins évident pour des déficients intellectuels.** « *Tout ce qui vise à améliorer l'accessibilité des handicapés physiques ou visuels, notamment ceux facilitant le repérage et l'orientation, facilitent aussi la vie des déficients mentaux*, selon Michel-Édouard Doucet, président de l'Urapei, Union régionale des associations de parents d'enfants handicapés. *Néanmoins, la plupart de ces handicapés ne savent pas lire, se déplacer devient pour eux très vite compliqué avec des panneaux indicateurs partout qu'ils ne comprennent pas. Imaginez ce que l'on peut ressentir lorsqu'on se retrouve dans la rue au Japon ! Pour eux, il serait important de développer une signalétique à base de pictogrammes. Il faudrait aussi, dans les principaux accueils publics, du personnel formé.* » Faciliter la vie de déficients c'est aussi limiter les espaces publics fermés ou avec des lumières crues, et penser à installer du mobilier urbain en nombre suffisant permettant de se reposer.



Fin mars, le collectif Ni pauvre, ni soumis a manifesté à Évreux pour une plus grande reconnaissance du droit des personnes handicapées.



Une ostéochondrite de la hanche contraint Elias, 7 ans, à se déplacer le plus souvent possible dans un fauteuil roulant depuis septembre 2008. Ses copains l'entourent et l'aident à l'école.

••••• Résidence évolutive

# Un concept à affiner

**La résidence évolutive Wallon, avec ses 30 logements, a suscité beaucoup d'espoirs auprès des personnes en recherche d'un logement adapté à leur handicap. Deux ans et demi après son ouverture qu'en pensent les habitants ?**

**A**vec ses murs noirs et rouges, la résidence évolutive Wallon s'est inscrite dans le paysage de la rue du Madrillet. Deux ans et demi après son ouverture, personnes valides et handicapées vivent ensemble, comme dans n'importe quel immeuble... ou presque. Les aménagements particuliers mis en place pour s'adapter aux besoins des locataires répondent-ils à leurs besoins ? « *Tout n'est pas parfait, il y a même pas mal de petites choses qui ne sont pas vraiment bien pensées. Mais globalement, c'est un lieu plaisant, assure Christiane, arrivée dès l'ouverture. Je revis depuis que je suis ici, cela a été ma bouée de sauvetage.* »

## « Ma bouée de sauvetage »

Comme plusieurs habitants du lieu, c'est avec soulagement qu'elle a quitté en octobre 2007 son ancien pavillon de la Cité des familles. Elle y habitait alors avec son mari, de plus en plus dépendant. La chambre à l'étage, les toilettes et la salle de bain trop exigües... le quotidien était devenu ingérable. « *D'autant que le bailleur refusait que nous fassions des travaux. C'est ma factrice qui un jour m'a parlé du projet de la résidence évolutive. Je suis aussitôt allée m'inscrire en mairie...* »

Le témoignage livré par Yvon Esclapez est sensiblement le même. Les ascenseurs, les portes dimensionnées pour le passage d'un fauteuil roulant lui ont facilité le quotidien à lui et à son épouse handicapée. « *Et puis nous avons les commerces tout près...* » Autre couple valide/handicapé, celui formé par Monique et Marcel, l'amatour de bons mots. Eux aussi recherchaient depuis longtemps un logement adapté. Si les circulations sont plus aisées pour le fauteuil de madame, tout n'est pas si facile. « *Le lavabo et l'évier sont trop hauts, je ne peux pas ouvrir les robinets...* », regrette par exemple Monique.

Au nombre des griefs figurent également ces ressauts à chaque porte qui bloquent les fauteuils ou risquent de déséquilibrer les piétons ; les boutons pour la fermeture électrique des volets placés au-dessus du plan de travail de la cuisine ; des wc trop bas ; des portes trop lourdes ou encore ces *bow-windows*, grandes baies vitrées qui ne peuvent être lavées qu'avec force contorsions et acrobaties ! « *On essuie un peu les plâtres parce que c'est une première cette construction. Il*

*faut en tenir compte pour les prochaines fois* », estime, philosophe, Yvon Esclapez. Gisèle, locataire valide, considère pour sa part que la possibilité de faire évoluer chaque logement « *n'est pas la solution* ». « *Il vaudrait mieux réserver un pourcentage de logements très bien équipés dans chaque construction pour les personnes handicapées, sinon on est toujours dans l'à-peu-près.* » De son côté, le Foyer stéphanois tire lui aussi un bilan en demi-teinte de l'opéra-

tion. « *Nous avons pris soin de suivre les conseils de services municipaux compétents et d'un ergothérapeute, pourtant cela n'est pas parfaitement satisfaisant, résume Cyril Champion, chargé du suivi social. Il est de toute façon illusoire de penser qu'un logement aussi évolutif soit-il pourra s'adapter à toutes les demandes particulières. Dans l'avenir, nous essaierons sans doute de mieux cibler le handicap concerné pour répondre encore mieux aux besoins.* » ♦



Si la résidence évolutive n'est pas parfaite, les locataires semblent s'y sentir bien. Beaucoup apprécient la salle commune qui permet de se retrouver.

## Convivialité au menu de la salle commune

Chaque après-midi, une pièce située au rez-de-chaussée s'anime. C'est la salle commune de la résidence. Une table, des chaises, une cafetière, un four, un réfrigérateur et dans le placard de quoi tenir un siège en gâteaux secs et café. Le tout alimenté par une cagnotte. Une quinzaine de personnes se retrouvent ainsi régulièrement pour discuter, prendre des nouvelles, faire une partie de cartes. Toutes les occasions sont bonnes pour faire la fête : anniversaires, Noël... Un album photo témoigne d'ailleurs de ces joyeux moments.

## EN CHIFFRES

**65**, c'est le nombre de logements adaptés présents dans le parc social sur le territoire de la commune. 30, au sein de la résidence Wallon, les autres se situant quartiers Hartmann, Langevin, Thorez, Les Cateliers, Verlainne ou dans le parc Saint-Just. La majorité se trouve être des F2 ou des F3.

# Éveil à la citoyenneté

Les jeunes usagers de la ludothèque Célestin-Freinet ont découvert le handicap à travers le jeu. Puis ils ont rédigé un certificat de citoyenneté qui engage à aider les handicapés.

**A** la ludothèque, les jeunes qui la fréquentent ont élaboré un certificat de citoyenneté que tout nouvel usager doit accepter. Le certifi-

cat, affiché dans les locaux, engage à respecter les personnes handicapées en ne se moquant pas, en évitant que les gens les importunent, en ne se mettant

pas sur leur place de parking, en ne perturbant pas leur environnement. Il engage aussi à être disponible pour les aider en cas de difficulté. Ce certificat est l'aboutissement de plusieurs actions menées au sein de la ludothèque depuis le début de l'année.

« **Au départ, il y a eu une discussion qui nous a fait comprendre que les jeunes ne savaient pas ce qu'était le handicap**, expose Sandrine Colombel, une des animatrices du lieu. *Ils connaissent la maladie, mais pas le handicap.* » Ils avaient aussi envie d'en savoir plus. Les jeux, puisqu'on est dans une ludothèque, ont été utilisés pour explorer le sujet. Des jeux sur les cinq sens, car le handicap n'est pas que moteur, il peut affecter la vue, l'ouïe, l'odorat...

Les vacances de février ont permis d'aller un peu plus loin chaque jour : un goûter de soupes pour découvrir l'importance du goût, des initiations au braille et au langage des signes, un jeu de l'oie sur la législation concernant le handicap, une petite formation aux premiers secours... Une dizaine de

jeunes y ont participé avec l'envie d'« apprendre à aider », assure l'un d'eux. Dylan, Ludovic, et leurs copains ont aussi rencontré Tristan Béard, handicapé moteur et président de l'association Tout sur le handicap (TSH), pour lui poser plein de questions sur la vie en fauteuil roulant, dans sa maison, dans son quartier, en ville. « *C'était vraiment intéressant*, juge Tristan Béard. *On voit que ça bouge.* » La preuve, une des premières décisions a été de réaménager la ludothèque pour faciliter les déplacements en fauteuil. ♦



Sensibilisés aux problématiques du handicap, une dizaine de jeunes fréquentant la ludothèque régulièrement ont élaboré un certificat de citoyenneté.

## ■ PORTES OUVERTES

• **L'association Tout sur le handicap convie à une journée porte ouverte le 10 avril de 13 h 30 à 17 h 30 au local collectif du Bic Auber, rue Elisée-Reclus, afin d'échanger des idées sur diverses activités : textes de chansons, création d'un journal et mise en place d'une radio. Renseignements : Tristan Béard au 06 59 35 22 89. [www.toutsurlehandicap.free.fr](http://www.toutsurlehandicap.free.fr)**

## Autonomie

# La conduite, c'est tout automatique

**Selon le handicap, l'apprentissage de la conduite est parfois possible.** Dans ce cas, le permis devient synonyme d'autonomie et de liberté. Encore faut-il qu'une auto-école à proximité dispose d'un véhicule adapté. C'est le cas de Clemconduite, située dans le centre-ville. « *J'ai racheté il y a peu une auto-école rive droite qui proposait ce service. J'ai conservé le véhicule et le mutualise avec mes autres écoles situées rive gauche. Mais j'ai assez peu de demandes* », constate Hubert Chouan.

Qu'est-ce qui distingue ce véhicule de n'importe quel autre ? D'abord sa boîte automatique. Plus besoin donc de passer les vitesses. « *Ce système séduit d'ailleurs de plus en plus de personnes valides. Cela a un autre avantage, l'ordinateur de bord gère bien mieux les régimes et limite la consommation de carburant.* » Le poste de conduite s'adapte aux apprentis conducteurs qui n'ont pas l'usage de leurs jambes. Il est ainsi possible de se passer de toutes les pédales. Le frein ou l'accélérateur s'uti-

lisent alors directement depuis le volant grâce à la mise en place d'un boîtier. Par expérience, l'instructeur constate que handicapé ou pas, son enseignement reste le même. « *C'est toutefois un peu plus compliqué pour quelqu'un qui a déjà conduit normalement et qui doit évoluer après un accident par exemple.* » Les élèves qui apprennent sur ce type de véhicules obtiennent un permis BEA, embrayage automatique. ♦



Boîte automatique, commandes au volant... différents aménagements permettent d'apprendre la conduite.

Emploi

# Palettes porteuses d'insertion

L'entreprise stéphanaise Palette gestion services (PGS) a été distinguée comme entreprise la plus citoyenne de la région. Elle fait travailler près de 250 personnes handicapées.



Le site stéphanaise se charge de reconditionner les palettes usagées.

**C**réée en 1993, la société PGS est devenue en quelques années le leader français de la palette. Dès le départ, l'entreprise a travaillé avec des personnes handicapées. « Dans la palette neuve, les machines sont très automatisées et cela crée beaucoup de rebuts, explique Michael Modugno, un des fondateurs de PGS. Pour éviter ces déchets, il faut affiner à la main, cela n'est pas économiquement viable avec une grosse structure. » PGS s'est tournée vers les Esat, Entreprises et services d'aide par le travail, anciennement appelés CAT.

« Les Esat cherchent des heures de main-d'œuvre, développe Michael Modugno. Nous leur proposons une nouvelle activité: le traitement des

palettes. Nous fournissons les machines, toutes les tâches sont manuelles et très décomposées. Dans les cas de handicap plus compliqué, nous adaptons les machines. »

Au fil de son développement, à côté de ses propres sites de fabrication ou de reconditionnement, l'entreprise a travaillé avec un premier Esat à Saint-Quentin dans l'Aisne, un deuxième à Vierzon, dans le Cher. Aujourd'hui PGS, qui emploie environ 400 salariés, recourt à près de 250 personnes en situation de handicap physique ou mental. « Il nous arrive d'investir, comme à Vierzon, où il y avait besoin d'un nouveau local pour travailler dans de bonnes conditions. Les Esat ont peu de moyens. »

PGS a été distinguée l'an der-

nier par la Chambre régionale de commerce et d'industrie comme l'entreprise « la plus citoyenne de Haute-Normandie » pour son engagement social et environnemental, car l'entreprise économise de la matière première en retraitant ainsi ses rebuts de bois. « La difficulté est de persuader les industriels, juge l'entrepreneur. Les personnes handicapées ont envie de travailler et, plutôt que de handicap, je préfère parler d'inaptitude à certaines tâches. Le travail permet à ces 250 personnes de gagner en autonomie, de s'intégrer, de devenir consommateur. La plupart vivaient en foyers, certains aujourd'hui ont un logement, une vie autonome. » ♦

Mairie

## Tenir compte des aléas de la vie

En mairie, certains postes sont occupés par des personnes en situation de handicap, mais le taux de 6 % fixé par la loi n'est pas encore atteint. « Des efforts ont été faits depuis plusieurs années pour prendre en compte la question du handicap dans nos services de façon diversifiée. Par exemple en adaptant les postes ou en proposant des formations... », précise Joachim Moysse, premier adjoint en charge du personnel. La municipalité reçoit en fait peu de demandes. Selon Isabelle Vandembulcke, responsable du service du personnel, « les demandeurs d'emploi se déclarent peu comme personne handicapée. Par contre, nous avons une demande assez

importante d'aménagements de postes. »

C'est un autre aspect du handicap, quand l'âge, la maladie, un accident rendent inapte à poursuivre son activité, surtout si le poste implique de porter des charges, par exemple. La question se pose dans de nombreuses collectivités locales, du fait de salariés plus attentifs à leur santé et d'une vigilance plus grande des médecins du travail. Il y a encore quelques années un salarié déclaré inapte au travail, n'avait comme perspective que la porte, la longue maladie ou, dans le service public, la retraite anticipée. Aujourd'hui la Ville cherche à reclasser ou à aménager les postes. ♦

Accompagnement

## L'université s'adapte aux étudiants

Un espace handicap a vu le jour au sein de la maison de l'université à Mont-Saint-Aignan. L'objectif est de permettre aux étudiants, quel que soit leur handicap, de suivre le cursus de leur choix. « C'est l'université qui s'adapte aux étudiants et pas l'inverse, précise ainsi Céline Martin, la coordinatrice du lieu. Pour commencer, nous effectuons un entretien individuel afin de déterminer les besoins et le projet, puis nous mettons à disposition toutes les aides nécessaires. »

Deux cents étudiants souffrant d'un handicap moteur, visuel, auditif, d'une maladie psychiatrique... bénéficient actuellement de ce service. L'accompagnement peut prendre diverses formes : aide à la prise de note,

aménagements lors d'examens ou transcription des cours en braille...

Bonne nouvelle, il semble que le site du Madrillet où se situe la faculté des sciences et techniques ne connaisse pas de souci en terme d'accessibilité. Afin de préparer au mieux l'insertion professionnelle de ces étudiants, l'association Handisup Haute-Normandie peut également être d'un précieux secours. ♦

• Espace handicap, Maison de l'université, 2 place Émile-Blondel 76 130 Mont-Saint-Aignan. Tél. : 02 32 76 92 51. Association Handisup : 02 32 76 92 52.

# Sportifs avant tout

Plusieurs classes de la ville ont pu échanger avec le président de l'association Handisport grand Rouen. Les 20 et 22 avril, les élèves se retrouveront sur un terrain de sport... dans des situations de handicap.



« Football, athlétisme ou kayak, les personnes en situation de handicap peuvent pratiquer quasiment tous les sports », rappelle Michel Mallard.

« Est-ce que les handicapés prennent des risques lorsqu'ils font du sport ? » La question fuse, inattendue, de la bouche d'un petit bonhomme très sérieux assis au fond de la salle. Michel Mallard, président de l'association Handisport grand Rouen, prend quelques instants avant de répondre. « Euh, oui parfois, mais comme n'importe quel sportif, non ? Se surpasser, c'est forcément, un peu prendre des risques... » L'élève de CM2 de l'école André-Ampère approuve. Sans doute, comme ses camarades, a-t-il en tête les impressionnantes images de descentes à ski retransmises à la télévision à l'occasion des récents Jeux paralympiques d'hiver. Et l'idée bien ancrée que ce n'est quand même pas tout à fait pareil. « Escalade, fauteuil tout terrain,

tennis, natation, football, kayak, basket, athlétisme... et même de la danse en fauteuil ! On peut pratiquer quasiment tous les sports, à condition d'avoir du matériel adapté, souvent cher, et des lieux à disposition », ajoute l'intervenant.

« On peut pratiquer quasiment tous les sports. »

La venue de Michel Mallard dans les écoles Ampère et Walon fait suite à une convention signée entre la fédération handisport, l'Usep (Union sportive de l'enseignement du premier degré) et l'inspection académique. « L'objectif est de faire découvrir aux enfants ce qu'est le handisport, explique la conseil-

lère pédagogique en EPS de la circonscription, Sophie Loisel. Cette action se déroule en deux étapes : la première en classe sous forme de discussion. La seconde aura lieu les 20 et 22 avril directement dans un gymnase. Là, les enfants seront mis en situation de handicap, dans un fauteuil, les yeux bandés... afin de prendre conscience de ce qu'est le handisport. La question du handicap est au programme jusqu'en 3<sup>e</sup> dans le cadre des compétences civiques et sociales. » Michel Mallard, grièvement blessé à une jambe dans un accident de moto, apprécie ces échanges avec les plus jeunes : « En primaire, ils n'ont pas de tabou pas de blocage par rapport au handicap physique, en revanche, il n'y a aucune question concernant le handicap mental plus difficile à appréhender. Aller à leur rencontre,

c'est faire avancer la société sur ces problématiques. » Car aujourd'hui encore, pratiquer une activité physique lorsqu'on est en fauteuil, aveugle ou déficient intellectuel n'est pas évident. « Très peu de gymnases ont des douches ou des WC conformes et les clubs valides ne sont pas toujours prêts à s'ouvrir au handicap. Sans parler du manque de professionnels détenteurs de

brevet d'éducateur handisport. Tout cela conduit à des phénomènes de repli. Il faut beaucoup d'énergie et de volonté pour faire avancer les choses. » ♦

## CONTACT

• Association Handisport grand Rouen, président Michel Mallard, Tél. : 06 84 55 24 58 ou par courriel : handisport.grandrouen@gmail.com

## Des efforts à faire

Afin de recenser les pratiques et les initiatives en matière de handicap, le service municipal des sports a adressé en début de saison un courrier à toutes les associations sportives. Sur les 27 clubs que compte la ville, seuls 9 ont répondu. Si certains accueillent des personnes en situation de handicap, au cas par cas, il ressort de ce questionnaire que peu de chose existe. Aucune section handisport n'existe par exemple à Saint-Étienne-du-Rouvray.

••••• Temps fort

# Handicap ici et ailleurs

La Ville avec l'Association des paralyés de France, organise du 2 au 23 avril, plusieurs animations et expositions pour sensibiliser au handicap et favoriser le vivre ensemble.



Dans un foyer de vie spécialisé à Lublin, en Pologne, et dans un centre de rééducation à Lokossa au Bénin.

Comment traite-t-on le handicap ailleurs, dans le monde ? En Chine, en Algérie, en Suède ? Pour l'exposition photographique présentée du 2 au 23 avril, commandée par l'Association des paralyés de France (APF), Jérôme Deya et Jacques Grisons, photographes, et Franck Seuret, journaliste, ont parcouru les six continents pour montrer la diversité des situations.

« Le regard porté dépend du vécu de chacun »

« C'est une exposition qui ne juge pas mais qui donne des enseignements à partager, précise Aurélie Brien, animatrice à la délégation départementale de l'APF. Selon les pays, les cultures, on ne vit pas de la même façon son handicap. Le regard porté dépend aussi du vécu. » L'exposition pousse évidemment le visiteur à s'interroger sur son propre

comportement. « Nous souhaitons que l'exposition attire beaucoup de monde, reprend Aurélie Briens, mais l'objectif est aussi de donner des explications. L'APF sera présente à différents moments\* avec ses adhérents et ses bénévoles. Il est important que les valides se rendent compte des difficultés. Il ne s'agit pas de s'apitoyer mais de vivre ensemble. »

L'exposition est présentée à la fois à l'espace Georges-Déziré et la piscine Marcel-Porzou, deux lieux facilement accessibles. « La piscine est labellisée Tourisme Handicap, ce n'est pas encore très utilisé, mais petit à petit l'informa-

tion fait son chemin. À nous de le faire savoir plus largement, juge Maryvonne Collin, responsable du service des sports. L'exposition est l'occasion d'interpeller nos usagers. »

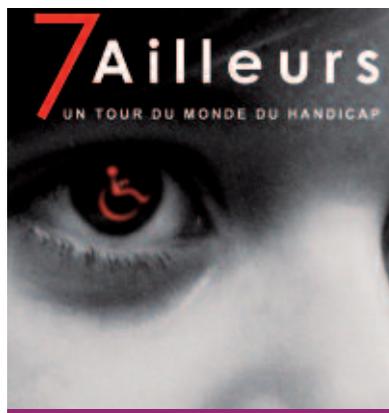
En parallèle, l'espace Georges-Déziré accueillera le 20 avril une conférence sur le thème « Accessibilité, contrainte, opportunité » avec des représentants de l'APF et de la coordination Handicap Normandie. Cette exposition est programmée quelques mois après la création d'un groupe relais mis en place à l'espace Georges-Déziré. Il permet, une fois par mois, aux personnes handicapées mo-

teurs de la rive gauche, mais aussi à leur famille, de se rencontrer et de discuter des problèmes rencontrés. ♦

## ■ EXPOSITION

• Jusqu'au 23 avril, à l'espace Georges-Déziré et à la piscine. L'APF sera présente à Déziré les 19, 20 et 23 avril après-midi. L'atelier de peinture de l'APF, la Récré de Monet, participera le 19 et présentera les œuvres des adhérents. L'atelier des Globe trotteurs de l'APF participera également.

Le Mobilo'bus s'y rendra le 14 avril.



## Des lycéens planchent sur l'affiche

L'affiche de l'exposition 7 ailleurs a été réalisée par une classe du lycée Le Corbusier. Une douzaine d'élèves en 2<sup>e</sup> année de CAP signalétique, enseigne et décor ont planché sur le sujet du handicap pour aboutir au visuel qui est aujourd'hui affiché un peu partout en ville. « Les élèves ont eu une approche très sérieuse du projet, il ne s'agissait pas de vendre un produit, mais une prise de conscience », précise le professeur d'art graphique qui les a encadrés, Alexandre Dijoux.



# Point de vue de non-voyants

**Des personnes non-voyantes ont travaillé avec les photographes Marie-Hélène Labat et Jean-Pierre Sageot. Leurs images offrent un regard inédit sur le handicap.**

**D**onner un appareil photo à un non-voyant et lui demander de photographier ce qui l'entoure peut paraître un défi absurde. Pourtant le résultat est là, passionnant, avec des photographies qui interrogent le regard du spectateur. C'était le souhait de l'association des Auxiliaires des aveugles : « Nous voulions faire connaître comment on vit dans la cité, faire comprendre aussi à quoi nous servent certains aménagements urbains, explique Yves Guenin, qui a participé à l'exposition. *Et ouvrir des échanges avec les personnes voyantes.* » Jean-Pierre Sageot et Marie-Hélène Labat, photographes, ont organisé ces balades photographiques en ville, qui ont été publiées dans le journal *Globules*. « Quand ils percevaient quelque chose qu'ils voulaient montrer, ils déclenchaient, détaille Marie-Hélène Labat. *C'était une manière de montrer les obstacles rencontrés, et aussi les repères qu'ils utilisent, des repères sonores, des courants d'air qui indiquent une rue...* » Poteaux, barrières, voiture mal garée, rétroviseurs, borne électrique,

pavés disjoints... Les rues sont de vrais parcours du combattant pour qui voit mal.

« **Il n'y a pas mieux que l'image pour communiquer et faire percevoir le monde des non-voyants,** affirme Jean-Pierre Sageot. *Ils ont des repères qu'on ne détecte pas. Par exemple, sentir qu'on passe à côté d'une fenêtre par la différence de la pression de l'air. À leur côté, je me sentais handicapé. La vue phagocyte les autres sens.* »

Le photographe a également tiré le portrait de ces hommes et femmes privés de la vue. Chacun a choisi le lieu, sa position, sa place dans le cadre – un vrai cadre qu'ils pouvaient manipuler –, la façon d'être cadré. « *Les balades m'avaient beaucoup questionné, je ne voulais pas qu'ils ressentent cette sensation de ne pas savoir, explique-t-il. Je voulais leur laisser la maîtrise totale, comme des autoportraits.* »

Le choix des photos exposées a été fait ensemble, « *on racontait l'image, ils écrivaient ce qui s'était passé. Leurs infos et les nôtres nous ont fait choisir telle ou telle image* », précise



Pour les autoportraits, chacun a choisi le lieu et le cadrage de sa photo.

Marie-Hélène Labat. Les légendes des photos sont reprises en braille, pour que voyants et non-voyants puissent visiter l'exposition ensemble et partager l'information. ♦

■ **UN CERTAIN REGARD**  
• Exposition jusqu'au 23 avril à l'espace Georges-Déziré, 271 rue de Paris.

■ **ASSOCIATION**  
• Permanence des Auxiliaires des aveugles les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 heures à 17 h 30 à la Halle aux Toiles, à Rouen.



# Citoyen du monde

**Militant de la cause des sans-papiers et directeur d'une résidence de l'APF, José Gonçalves fait un constat amer : l'exclusion frappe tout autant les personnes handicapées que les réfugiés.**

**J**osé Gonçalves a attrapé le virus du militantisme dès l'adolescence et ne semble pas disposé à se soigner. Ancien directeur de la délégation départementale de la Seine-Maritime de l'Association des paralysés de France, aujourd'hui à la tête d'un foyer d'hébergement de l'APF dans l'Eure, le trentenaire place la dignité de l'homme au centre de tous ses engagements. Samedi 27 mars, il était à Évreux à la manifestation régionale du collectif Ni pauvre ni soumis, qui fédère de nombreuses

associations agissant dans le champ du handicap et des droits de l'homme. Collégien, il commence à se forger une conscience politique, en 1986. C'est l'époque des mouvements d'opposition au projet de réforme du ministre Devaquet qui prévoit d'instaurer une sélection à l'entrée des universités. Par la suite, il fait ses classes au sein des Jeunesses ouvrières chrétiennes (Joc). Issu d'une famille stéphanaise ouvrière, l'engagement politique ou associatif n'est pas au menu des discus-

sions dominicales. « *Mais on ne vit pas vingt ans dans une ville sans que les valeurs qui y sont défendues ne vous marquent et ne vous éduquent* », lâche José Gonçalves. En 1992, il signe comme volontaire du service national et passe deux années en Centrafrique avec une association humanitaire. « *J'y ai appris que le développement est une longue marche, que l'action collective est essentielle.* » Il réalise aussi qu'ici tout autant qu'en Afrique il y a nécessité de se battre pour les mêmes droits fondamentaux : accès au logement, à la culture... « *Sauf qu'ici, les difficultés sont masquées. En Afrique, il y a moins de filets de protection : pas d'argent = pas de médicament.* » Le choc des cultures n'est pas l'apa-

nage des destinations lointaines. La preuve à son retour en France lorsqu'il devient manager dans un *fast food* parisien et découvre le quotidien des travailleurs parmi les plus précaires. Autre expérience professionnelle formatrice, celle vécue à La Courneuve pendant deux ans au sein d'une association de jeunes. « *J'ai été frappé par la violence généralisée, quotidienne.* »

« *Partout il faut se battre pour ses droits* »

C'est avec quelques-uns de ces jeunes qu'il se rend en Palestine dans le cadre d'un chantier international à Gaza. « *L'autorité palestinienne était en place depuis un an, il y régnait une certaine euphorie et beaucoup d'espoir.* » En 1997, le jeune homme retourne à Jérusalem où il devient professeur de français langue étrangère dans le réseau des centres culturels français. Il y rencontre son épouse palestinienne. Mais le début de la seconde *Intifada* le contraint, pour des raisons de sécurité, à rentrer en France avec femme et enfant. José Gonçalves décide de travailler auprès de demandeurs d'asile, mais revient assez vite sur son choix. « *En tant que directeur d'établissement, j'aurais été obligé de cautionner la politique du gouvernement, d'appliquer des mesures que je réprouve.* » Un peu par hasard, il prend un poste au sein de l'Association des paralysés de France. « *J'ai découvert que le monde du handicap n'était pas différent de celui des réfugiés. Il est aussi fait d'exclusion, de violence et d'enfermement. Parce que nous vivons dans une société qui n'est pas accessible. La loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances devrait permettre d'améliorer les choses, mais encore faut-il que les politiques le veuillent vraiment. On nous parle beaucoup du manque d'argent, mais cela ne peut pas être le seul indicateur. Investir aujourd'hui dans le handicap, comme dans l'éducation ou la recherche, à terme, cela rapporte à tous.* » ♦